

CLUB MARIA BONITA - CONDITIONS GENERALES

1. CARACTÉRISTIQUES DU CLUB MARIA BONITA:

Le Programme de fidélité du CLUB MARIA BONITA (« le Club ») a pour objet de faire bénéficier ses membres (les Membres) des avantages décrits ci-après.

2. DÉFINITIONS :

- Membre : client ayant accepté les Conditions Générales du Programme.
- Partenaire : établissement externe au Restaurant Maria Bonita (Sonhos do Sertão sàrl) offrant des avantages exclusifs et des conditions commerciales promotionnelles, exclusives aux membres du Club.
- Avantage : toute prestation ou offre commerciale favorable, offert au Membre au titre de son adhésion au Club.

3. ETABLISSEMENTS PARTICIPANT AU PROGRAMME Les hôtels qui participent au Programme sont les établissements de restauration et d'hôtellerie exploités de manière indépendante et ne sont pas la propriété ni ne relèvent de la responsabilité du restaurant Maria Bonita (Sonhos do Sertão sàrl). Les offres commerciales spéciales ne seront plus valides après la date à laquelle l'établissement quitte le réseau ou met fin à sa participation, même si la réservation avait été effectuée avant cette date.

4. ADHÉSION AU PROGRAMME

4.1. CONDITIONS D'ADHÉSION Peuvent participer toutes les personnes physiques majeures au sens de la loi du pays du Membre ou ayant la capacité juridique pour contracter. Les mineurs ne peuvent participer au Programme. L'adhésion au Programme est gratuite. Le Club pourra à tout moment émettre une carte nominative strictement personnelle qui ne peut être ni vendue, ni prêtée, ni cédée. Elle ne constitue pas un moyen de paiement et ne garantit pas la réservation. Chaque carte mentionne le nom du Membre, le numéro d'identification individuel et la date d'échéance. Chaque Membre ne peut détenir qu'une seule carte du Club. La carte ne peut être utilisée que par le Membre dont le nom figure sur la carte. La possession d'une adresse e-mail individuelle valide est indispensable pour adhérer au Programme. Une même adresse e-mail n'est pas acceptée pour deux Membres. L'adhésion au Programme engendre l'acceptation des communications électroniques liées au fonctionnement et aux services proposés par le Programme (messages d'information, fonctionnement du programme, etc.). Les Membres du Programme acceptent que celui-ci soit modifié, en tout ou partie à tout moment et sans préavis. A défaut de carte, le membre sera identifié comme tel par le Club à l'égard du partenaire par voie de courrier électronique, le membre devra en faire la demande préalablement à l'occasion d'une quelconque réservation.

4.2. MODALITÉS D'ADHÉSION : Le Client peut adhérer au programme : – lors de son séjour dans l'un des hôtels participant au Programme – moyennant courrier électronique adressé au Club, et après confirmation de la part de ce dernier. Le Client devra fournir les éléments nécessaires et obligatoires du formulaire d'adhésion. Le nouveau Membre devra accepter en ligne les Conditions Générales d'Utilisation du Programme. Il pourra dès lors bénéficier de l'intégralité du Programme. Le programme se base sur l'identification du membre comme tel, à l'égard d'un partenaire. A défaut de carte, lorsque le membre effectuera une réservation auprès d'un partenaire, il devra fournir au partenaire, la confirmation de son affiliation au Club par voie de courrier électronique.

4.3. AVANTAGES ET SERVICES PROPOSÉS AUX MEMBRES :

Le membre bénéficiera des avantages énoncés sur le site internet du Club et du restaurant Maria Bonita (Sonhos do Sertão sàrl), tels qu'ils sont formulés à date de la réservation opérée par la membre. Le Club n'assumera aucune responsabilité en cas d'annulation unilatérale de l'avantage par le partenaire à l'égard du membre.

5. COMMUNICATION DU PROGRAMME Le Membre peut à tout moment prendre connaissance de toutes les informations liées à son adhésion au Programme du Club, étant rappelé que l'adhésion au Programme engendre l'acceptation des communications électroniques liées au fonctionnement et aux services proposés par le Programme (messages d'information, offres spéciales, etc.). Si le Membre ne souhaite plus recevoir ces informations inhérentes à la vie du Programme, il devra demander expressément sa radiation de la liste d'envoi par voie de courrier électronique. Tout Membre ayant adhéré au Programme, accepte par ailleurs de recevoir par e-mail les communications commerciales électroniques de ce dernier incluant les promotions réservées aux Membres. Tout changement d'adresse e-mail ou postale, de nom, ou toute autre indication pouvant être nécessaire devra être effectué par le Membre à l'égard du Club par voie de courrier électronique.

6. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES Les données collectées sont traitées par Restaurant Maria Bonita (Sonhos do Sertão sàrl), responsable du traitement, dont le siège social est situé 7 Rives de Clausen, L-2165 Luxembourg, dans le cadre de la gestion et du suivi du Programme (adhésions, réclamations). Ces informations sont destinées au Club et à ses partenaires commerciaux et contractuels (restaurants, hôtels, agences,...). Elles sont protégées conformément à la loi modifiée du 30 mai 2005.

7. CESSATION DES ACTIVITES DU CLUB : Le Programme constituant une offre unilatérale dépendante de tiers-fournisseurs et ne pourra, en cas de cessation des activités du Club faire l'objet d'actions judiciaire ou autre, pour violation de ses engagements antérieurs.

8. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DU PROGRAMME ET LOI APPLICABLE : Toute adhésion au Programme implique l'acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales d'Utilisation par les Membres. Les présentes conditions générales prévalent sur tout texte antérieur. En cas de litige entre un Membre et le Restaurant Maria Bonita (Sonhos do Sertão sàrl), les parties s'engagent à rechercher en priorité un règlement amiable. LA LOI LUXEMBOURGEOISE EST SEULE APPLICABLE. Pour tout différend ou litige qui surviendrait dans le cadre des présentes conditions générales et qui ne serait pas résolu à l'amiable entre les parties, seront seuls compétents les tribunaux de Luxembourg.

9. REVISION ET MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES : Les présentes conditions générales peuvent être révisées et modifiées unilatéralement par le Club et à tout moment, dans les limites de l'esprit pour lequel le programme a été mis en place, à savoir dans la poursuite d'obtention de meilleures services possibles, à des conditions commerciales les plus favorables possibles.

10. INFORMATIONS DES MEMBRES Toutes les informations et précisions relatives au Programme sont soit toujours disponibles sur les supports électroniques du Club (site Internet, page Facebook), soit pourront être obtenues par le Membre, sur demande par courrier postal ou électronique.